

MAIS voici qui est tout a fait curieux, des marguilliers légalement choisis s'assemblent dans une église, et ils se trouvent en opposition avec d'autres assemblés dans une cuisine de cabaret qui prétendent être les vrais marguilliers dûment élus; ceux ci ont pris gout pour le pillage public, et ceux la présentent des pétitions pour en venir à la même fin. Tels sont les corps qui sous le nom de confiscations, et d'administration, saisissent et se partagent les biens et propriétés des émigrants.

LES Commissaires des sections de Paris, viennent à la barre de la Convention, et font retentir la salle de ces cris—*Le temps presse—la tempête se forme.* Ainsi le voila renversé ce Gouvernement fondé sur les droits de l'homme, qui au lieu d'amener la paix et la tranquillité, n'a engendré que des tempêtes, produit éternel de pareilles révolutions. Le sang répandu avec tant de profusion pour le repos public a procuré si peu de tranquillité que le ministre ROLAND écrivoit à la Commune de Paris—*Je n'attends parler que de conspirations, de projets de meurtres et d'assassinats.* * —*Les méchants prêchoient hier, au même moment, en différents quartiers de Paris, le pillage et l'assassinat.* † Ayant reçu ordre de la Convention de faire un rapport de l'état de Paris, il s'exprime en ces termes;—*Les corps administratifs sans pouvoir; la Commune despote; le peuple trompé—voilà l'état de Paris.* ‡ Mais ce peuple tout ignorant et trompé qu'il étoit croyait avoir assez de lumieres pour faire des leçons a l'Assemblée Législative.

MARAT et ceux de sa cabalé declaroient chaque jour que l'occupation qui convenoit au peuple, étoit de couper des têtes; et comme il dénonçoit au club des Jacobins un grand nombre de Membres de la Convention. La Convention discuta si elle ne se formeroit pas une garde tirée des quatre vingt trois départemens. Ce fut au sujet de cette discussion que les commissaires des quarante huit sections de Paris adresserent à la Convention les paroles suivantes.—*Représentants du souverain! vous voyez devant vous les députés des sections de*

B

Paris

* *Moniteur*, 3 Nov. | † *ibid* 1 Nov. | ‡ 30 Octobre.